

Programme de reconnaissance

Vous êtes le cœur de la Maison Michel-Sarrazin



Les donateurs tels que vous font battre le cœur de cette formidable maison et votre générosité fait circuler la compassion, la douceur et le respect dans nos murs. Votre engagement signifie accueil, soins, confort et apaisement pour les personnes atteintes de cancer et leurs proches. Et pour ce cadeau que vous offrez aux personnes malades, nous vous remercions sincèrement.

Tous les dons reçus à la Fondation revêtent une grande importance et s'avèrent essentiels au maintien des soins uniques et gratuits offerts par la Maison et son Centre de jour. Vous le savez, sans votre aide, la Maison Michel-Sarrazin ne pourrait tout simplement pas exister et c'est pourquoi la Fondation souhaite reconnaître de manière particulière ses donateurs qui font preuve d'une générosité exemplaire.

Pour ce faire, la Fondation de la Maison Michel-Sarrazin dispose de moyens modestes et pour y parvenir, elle vous dévoile au verso son nouveau *Programme de reconnaissance* qui prévoit plusieurs gestes tout simples, mais remplis de notre gratitude. Le programme reconnaît la générosité des dons cumulés annuels et à vie. Il souligne également celle des donateurs par testament, par police d'assurance vie et des créateurs de fonds de dotation.

AMIS-ES ET ALLIÉS-ES DE SARRAZIN

Cumul de tous les dons effectués dans une même année, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre, peu importe le type de dons versés : *In memoriam*, participation à un événement, publipostage, etc.

CERCLE DES PHILANTHROPES

Cumul de tous les dons à vie, c'est-à-dire depuis le premier don jusqu'à aujourd'hui, tous types de dons confondus. Notez qu'il est possible qu'un donateur se retrouve dans deux catégories pour une même année, soit dans le don cumulé annuel et le don cumulé à vie. Lorsque c'est le cas, il recevra la reconnaissance de la catégorie la plus avantageuse pour lui.

CERCLE DES VISIONNAIRES

Cette famille de donateurs regroupe les créateurs de fonds, les donateurs ayant souscrit une police d'assurance vie de même que les donateurs de qui nous avons reçu un don testamentaire et ceux qui ont prévu un don dans leur testament.

N. B. :

À chaque début d'année, le donateur est informé de la catégorie dans laquelle il se situe et du niveau atteint : bronze, argent, or, platine ou diamant.

Parmi les éléments de reconnaissance, la Fondation souhaite publier le nom de tous ses donateurs de 500 \$ et plus. Toutefois, si vous souhaitez demeurer anonyme, merci de nous aviser par courriel à fondation@michel-sarrazin.ca, par téléphone au 418 687-6084 ou en utilisant l'un des coupons-réponse de nos envois postaux. La Fondation s'engage à respecter votre volonté à cet égard, mais tient à souligner l'impact positif d'une telle publication qui agit comme source d'inspiration auprès des leaders de notre communauté.

[Voir le programme de reconnaissance au verso](#)

Ce programme de reconnaissance nous permet de vous remercier de votre générosité envers la mission de la Maison Michel-Sarrazin	Dons cumulés – annuels (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre)						Dons cumulés – à vie (depuis le tout premier don à la Fondation)					Dons planifiés		
	Amis-es de Sarrazin	Alliés-es de Sarrazin					Cercle des philanthropes					Cercle des visionnaires		
		Bronze	Argent	Or	Platine	Diamant	Bronze	Argent	Or	Platine	Diamant	Créateurs de fonds	Successions reçues	Promesses (legs et ass. vie)
La reconnaissance	500 \$ 999 \$	1 000 \$ 1 999 \$	2 000 \$ 4 999 \$	5 000 \$ 9 999 \$	10 000 \$ 49 999 \$	50 000 \$ et +	5 000 \$ 14 999 \$	15 000 \$ 49 999 \$	50 000 \$ 99 999 \$	100 000 \$ 249 999 \$	250 000 \$ et +			
Mention du nom dans le rapport annuel	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Mention du nom sur le site web	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Mention du nom sur le mur de reconnaissance des donateurs (2019)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	
Invitation à l'événement de reconnaissance annuel (2019)	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Pour les proches	•
Invitation au « Thé de la dignité », échanges privilégiés avec les intervenants clés de la Maison	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	Pour les proches	•
Présentation des « donateurs du mois » dans la section <i>Nouvelles</i> du site web					•	•			•	•	•	•	Don > 50 000 \$	
Mention dans les médias sociaux					•	•			•	•	•	•		
Remise d'une épinglette pour souligner les 5, 10, 15, 20 et 25 ans et plus de fidélité (voir note ¹)							•	•	•	•	•	•		•
Invitation à une activité spéciale avec la direction et la présidence de la Maison et de la Fondation						•			•	•	•	•		•
Mention dans l'infolettre									•	•	•	•		Don > 50 000 \$
Certificat ou objet de distinction									•	•	•	•	Pour les proches	
Envoi d'un communiqué de presse					Don > 25 000 \$	•					•	•		•
Publicité dans le journal											•			
Hommage posthume (avec accord du donateur ou de la famille)													Don > 100 000 \$	
Invitation à une activité créée sur mesure											•			

Note ¹ : 5 ans = 5 années de don sur une période de 7 ans, 10/14 ans, 15/21 ans, 20/28 ans et 25/35 ans